

voyages  
**ROUILLARD**

*partageons vos envies d'ailleurs*



# GUIDE DU VOYAGEUR



# Avant de partir, je vérifie

## MES DOCUMENTS DE VOYAGE À NE PAS OUBLIER

Les **papiers d'identité de chaque voyageur** : carte nationale d'identité ou passeport avec visa si nécessaire, en cours de validité (attention, la pièce d'identité avec laquelle vous voyagez, ne doit pas être facialement périmée).

Ma **convocation**

**Pour les mineurs voyageant sans leurs parents** ou avec un adulte (même un parent) ayant un nom différent du leur, il est préférable d'avoir une **autorisation manuscrite de chacun des parents**, copie du livret de famille, ainsi qu'une autorisation de sortie de territoire (certains pays l'exigent, pensez à vous renseigner).

Mon **carnet de voyage**

Mon certificat de vaccination (si ma destination l'impose) et mon traitement obligatoire si imposé (exemple : traitement anti paludéen...).

Une **copie de mon passeport** ou de ma **pièce d'identité** (en cas de perte ou de vol), rangée à un autre endroit que mes papiers d'identité.

**Je pars dans un pays de l'Union Européenne** : j'ai demandé à ma caisse de sécurité sociale ma **carte européenne d'assurance maladie** (au minimum un mois avant le départ). Cette carte vous évite d'avancer les frais médicaux à destination, en cas de nécessité.

**Je pars hors de l'Union Européenne** : Je vérifie auprès de mon assurance que je suis couvert par une assistance médicale / rapatriement couvrant les frais médicaux à l'étranger et une responsabilité civile.

**Je suis sous traitement médical** : j'ai mon ordonnance et un certificat du médecin accompagnant mes médicaments.

Je transmets une copie de ma convocation et/ou de ma liste d'hôtels à mes proches, afin qu'ils puissent me joindre en cas de besoin.



## MES BAGAGES

J'ai fait une liste de mes affaires à emporter, je vérifie que tout est dans ma valise.

Chaque bagage porte une étiquette avec mes coordonnées et l'adresse à destination.

J'ai pris mes médicaments (avec leur ordonnance) en quantité suffisante pour le voyage.

Si j'emmène un appareil électrique (appareil photo, téléphone, ordinateur, etc...), j'ai pris soin de vérifier que les normes électriques sont les mêmes qu'en France, ou j'ai prévu un adaptateur.

Si je voyage hors de l'espace Schengen avec du matériel audio, photo, vidéo ou informatique, je prends avec moi la facture ou la copie de la facture du matériel afin de ne pas avoir de souci en douane.



## JE VOYAGE EN AVION

Je vérifie que je n'ai bien qu'un seul bagage à main de petite taille (1 sac à main = 1 bagage / 1 sac à dos = 1 bagage). Le poids du bagage cabine est mentionné sur la convocation.

Je vérifie que mon bagage à main ne contient pas d'objet interdit en cabine, que ma trousse de toilette est rangée dans mon bagage qui va en soute (voir réglementation Direction Générale de l'Aviation Civile ci-contre).

Je garde dans mon bagage à main : argent, carte de crédit, papiers d'identité, objets de valeur.

J'ai vérifié sur ma convocation le poids maximum de mon bagage en soute.

## MES MOYENS DE PAIEMENT

J'ai prévu un peu d'argent liquide à changer à l'aéroport ou sur place ou j'ai changé au préalable mes euros en devises auprès de ma banque selon ma destination.

J'ai pris ma carte bancaire, et j'ai vérifié avec ma banque qu'elle soit acceptée dans le pays où je me rends, auprès des commerçants tels les loueurs de voiture, etc...

## INFORMATION AUX VOYAGEURS

Nouvelles mesures de sûreté

s'appliquant aux liquides, gels, crèmes, pâtes, aérosols.

### ➔ Sont autorisés en cabine :

Les flacons et tubes de 100 ml maximum disposés dans un seul sac plastique transparent fermé d'une dimension d'environ 20x20 cm.

Un seul sac par personne



### ➔ Sont interdits aux contrôles de sûreté :

- Les produits placés dans des sacs plastiques ouverts ou opaques.
- Les produits entassés ou superposés.
- Les contenants de plus de 100 ml.



### Les exceptions :

- Les aliments pour bébé nécessaires au voyage.
- Les médicaments liquides accompagnés de leurs ordonnances ou attestations.

**Mettez vos produits dans vos bagages en soute,  
NE CONSERVEZ EN CABINE  
QUE LES LIQUIDES INDISPENSABLES**



# Mesures de restriction

## Sur les liquides contenus dans les bagages en cabine

Vous devez désormais lors des contrôles de sûreté présenter séparément dans un sac plastique transparent fermé d'un format d'environ 20 cm sur 20 cm, vos flacons et tubes de 100 ml maximum chacun.

Afin de ne pas ralentir les procédures de sûreté et pour ne pas risquer de vous faire confisquer vos produits avant d'embarquer, il est important que vous lisiez ces informations.

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

#### Quels sont les vols concernés ?

**Tous les vols au départ des aéroports de l'Union Européenne** (ainsi que de la Norvège, l'Islande et la Suisse) **quelle que soit leur destination y compris les vols intérieurs**, et quelle que soit la nationalité de la compagnie aérienne.

#### Les passagers en correspondance

● **Si votre premier vol vient d'un pays de l'Union Européenne et que votre second vol s'effectue au départ d'un aéroport européen (y compris de la Norvège, d'Islande, et de Suisse)** : vous pouvez effectuer des achats en vol ou dans les boutiques des aéroports. Ceux-ci seront alors sécurisés dans un sac plastique scellé.

● **Si vous avez une correspondance ultérieure dans un pays en dehors de l'Union Européenne** : vous devez vous informer au préalable, auprès de la compagnie aériennes, des restrictions éventuelles qui vous seront imposées.

● **Si votre premier vol arrive d'un pays non européen et que votre second vol s'effectue au départ d'un aéroport européen (ainsi que de Norvège, d'Islande et de Suisse)** : nous vous conseillons, avant le départ de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute, y compris ceux achetés dans les boutiques aéroports hors de l'Union Européenne ; sinon ils seront confisqués au contrôle de sûreté lors de votre correspondance, à l'exception de ceux tenant dans un sac plastique transparent fermé d'environ 20 cm par 20 cm.

#### Quels sont les produits interdits ?

Les liquides, les aérosols, gels et substances pâteuses : **eau minérale, parfums, boissons, lotions, crèmes, gels douche, shampoing, mascara, soupes, sirops, dentifrice, savons liquides, déodorants...**

#### Quelles est la taille maximale de chaque flacon ou tube que l'on peut emporter en cabine ?

Aucun flacon ne doit pas dépasser 100 ml.

#### Quelle taille maximum doit faire le sac plastique ?

Ce sac en plastique transparent (type sachet de congélation) doit mesurer 20 cm par 20 cm environ. Un sachet peut contenir plusieurs objets, tubes, flacons, aérosols.

#### Comment se procurer ce sac plastique ?

**Vous pouvez utiliser un sac plastique, type sac de congélation.** La plupart des aéroports européens proposeront aussi sur place des sacs. **Toutefois, il s'agit d'un service rendu aux passagers et non d'une obligation.** Il n'en est donc pas garanti que ces sacs soient disponibles partout et tout le temps. Nous vous conseillons de prendre vos dispositions avant le départ.

#### Quelles sont les exceptions autorisées ?

##### - Les médicaments liquides

Vous pouvez emporter en cabine des médicaments liquides (insuline, sirops...) à condition de présenter aux agents de sûreté une attestation ou une ordonnance à votre nom.

Il n'y a aucune restriction sur les médicaments solides (comprimés et gélules).

##### - Les aliments liquides pour bébés

Il n'y a pas de restriction sur ces produits. Pensez à prendre des contenants qui se referment : il pourra en effet vous être demandé de goûter ces aliments

### UN CONSEIL

Enregistrez en bagage de soute le maximum de choses et ne conservez dans votre bagage à main que ce qui est absolument indispensable à votre voyage.

### LE PASSAGE EN CONTRÔLE DE SÉCURITÉ

Retirez votre veste ou votre manteau, ceinture, bijoux...

#### Présentez à part :

Tous vos appareils électriques : ordinateur portable (chargés), appareil photo numérique, lecteur DVD, téléphone....

● **Votre sac plastique transparent contenant vos flacons et tubes.**

● **Vos médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'une attestation.**

● **Vos aliments liquides pour bébé.**

● **Vos achats réalisés dans les boutiques des aéroports mis sous sac scellé.**

● **Les achats de liquides réalisés après le contrôle de sûreté s'effectuent librement sous réserve des limitations douanières.**

**Attention cependant aux correspondances : renseignez-vous avant tout achat.**

### RAPPEL

De façon générale, mettez tous vos liquides dans vos bagages de soute, sauf les produits absolument indispensables pendant le vol.

Si vous voyagez sans bagage de soute et uniquement avec des bagages de cabine, il faudra placer vos liquides dans un sac plastique type sac de congélation d'environ 20 cm par 20 cm.

# Une fois sur place



## POURBOIRES

Les pourboires pour le guide et le chauffeur sont d'usage dans la plupart des pays. Le montant est variable selon la destination et la durée du séjour. Pensez à vous renseigner avant le départ. Attention : exception pour le Japon où donner un pourboire est considéré comme une insulte.

## RESPECTEZ LES RÉGLEMENTATIONS ET COUTUMES LOCALES

### DUTY FREE

À ce jour, les quantités d'alcool et de tabac autorisées sans avoir à payer de taxes en France sont les suivantes :

**TABACS** : Cigarettes : 200 unités **OU** Cigarillos : 100 unités **OU** Cigares : 50 unités **OU** Tabac à fumer : 250 gr.

**BOISSONS ALCOOLIQUES** : Alcools et boissons alcooliques titrant plus de 22° : 1 litre **OU** Alcools et boissons alcooliques titrant moins de 22° : 2 litres **ET** Vin tranquille (non mousseux) : 4 litres **OU** Bières : 16 litres.

**Vous devez pouvoir présenter vos factures d'achat à la douane.**

Source : <http://www.douane.gouv.fr>

**Sous réserve de modifications par les autorités compétentes sans préavis.**



## ATTENTION AUX CONTREFAÇONS

Les contrefaçons sont prohibées à titre absolu. Il est donc interdit d'en acheter et d'en ramener en France. Quelle que soit la quantité. Les contrefaçons sont souvent dangereuses pour la santé et la sécurité (lunettes de soleil, médicaments, produits cosmétiques, jouets) et leur achat contribue au financement des réseaux criminels.

Les douaniers procèdent à la saisie de toutes les contrefaçons et les amendes douanières sont calculées à partir de la valeur des produits vrais, qui ont été contrefaits. Leur montant peut donc être particulièrement élevé. En effet, quand vous achetez de la contrefaçon, vous :

- risquez de compromettre votre santé (faux alcool, parfums, cosmétiques)
- risquez de porter atteinte au patrimoine industriel et au savoir-faire français.
- commettez un délit douanier et pouvez encourir, par la simple détention d'un faux, une amende pouvant s'élever jusqu'à 300 000 € et un emprisonnement pouvant aller jusqu'à 3 ans.



**Pour toute information sur le passage en douane, vous pouvez contacter :**

### INFOS DOUANES SERVICES

Infos Douane Service (IDS), le centre de renseignement aux usagers de la douane répond à vos questions :

Par téléphone au 0811 20 44 44 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h00.

À NOTER : Hors métropole ou depuis l'étranger : le service est disponible en composant le (33) 1 72 40 78 50 précédé de l'indicatif international (coût d'une communication locale depuis un poste fixe en France + coût de l'appel international variable selon le pays).

### AVANT DE PARTIR

#### ● INFORMEZ-VOUS

 [douane.gouv.fr](http://douane.gouv.fr)

 [@douane\\_france](https://twitter.com/douane_france)

 Douane Française  
iOS/Android Web App  
[douanefrance.mobi](http://douanefrance.mobi)



**INFOS DOUANE SERVICE**

**0811 20 44 44**

Service 0,06 €/mn + prix appel

[ids@douane.finances.gouv.fr](mailto:ids@douane.finances.gouv.fr)

# Rappel de certaines mentions issues de nos conditions particulières de ventes

1) Les durées des voyages en avion (références dans nos différents catalogues de voyages) incluent le jour de départ à compter de l'heure de convocation et le jour de retour, l'heure de l'arrivée à l'aéroport.

2) Les prix de nos voyages ont été calculés de manière forfaitaire incluant un ensemble de prestations décrites dans chaque programme avec notamment les mentions de la première prestation (ex : dîner du 1<sup>er</sup> jour) et de la dernière (ex : petit déjeuner du 8<sup>ème</sup> jour). Par conséquent, si pour des raisons liées aux horaires imposés par les compagnies aériennes, la durée de présence sur le lieu de séjour est supérieure à celle prévue initialement (arrivée à destination le matin au lieu de l'après-midi par exemple), toutes les prestations supplémentaires (par exemple, un déjeuner) sont à la charge du client. D'autre part, si en raison des horaires imposés par les compagnies aériennes, la première journée et la dernière journée se trouvent

écourties par une arrivée tardive ou un départ matinal, aucun remboursement ne pourrait avoir lieu, et ce conformément à nos conditions particulières de vente.

3) Nous portons à votre attention que les règlements de l'hôtellerie internationale impliquent que les chambres soient libérées avant midi le dernier jour et ce qu'elle que soit l'heure de départ. Le jour de l'arrivée, les chambres sont disponibles à partir de 14h00.

4) Situations particulières : nous nous réservons le droit de refuser la participation au voyage à toute personne dont la tenue ou la conduite serait de nature à nuire au bon déroulement du voyage. De même, si en cours de voyage, l'attitude ou le comportement d'un voyageur nuit au bon déroulement du voyage et à la quiétude des autres clients, nous pouvons être amenés à exclure l'intéressé dudit voyage sans dommage ni intérêt.



voyages  
**ROUILLARD**

*partageons vos envies d'ailleurs*

41 rue du Vieux Moulin  
B.P 206 – 22192 Plérin



[www.voyagesrouillard.com](http://www.voyagesrouillard.com)